

2016-2017



Accueil de Loisirs de **MONTREDON DES CORBIÈRES**

A.L.S.H LES GAFETS

PROJET PEDAGOGIQUE

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES







SOMMAIRE

1. Présentation de la structure	p.3
a. Environnement	
b. Dispositifs	
2. Le public visé	p.5
a. Caractéristiques de la tranche d'âge	
b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs	
c. Effectif / tranche d'âge / période	
3. Les objectifs	p.7
a. Le Projet Educatif de la Fédération	
b. Les objectifs généraux	
c. Les objectifs opérationnels	
d. Les projets d'activité	
e. Les séjours courts	
4. Les moyens	p.10
a. Humains	
b. Matériels	
c. Financiers	
d. Les partenariats	
e. Fonctionnement de la structure	
5. Evaluation	p.19
a. La Charte de Qualité	
b. Les réunions d'équipes	
c. Les Bilans d'activités	
d. Questionnaire aux parents	
6. La communication	p.22
a. La réunion Enfants / animateurs	
b. Les relations	
7. L'accueil d'enfant en situation de handicap	p.24
a. Les moyens	
b. Nos engagements	
8. La Fédération Léo Lagrange	p.25
a. Présentation de la Fédération	
b. La Délégation Nationale Enfance	
c. La Délégation Régionale	
d. La Charte de Qualité	
9. Annexes	p.28



1. Présentation de la structure



a. Environnement

Champs d'action de l'accueil

Montredon des Corbières, située dans le département de l'Aude, a une altitude de 32 mètres, adossée à la colline calcaire de LABADE, rappelle le site des villas romaines toujours placées dans notre pays à l'abri du Cers vent dominant. Les traces de construction de l'époque gallo-romaine ont été retrouvées sur divers points de la commune qui était alors située au bord de l'eau. La présence de nombreux fossiles le prouve, ainsi que certaines appellations : lieu-dit « L'étang », asséché par la suite par des moines et « Rue des pêcheurs », témoin d'anciennes activités.

La commune de Montredon des Corbières Le grand la Narbonne est composée de 1457 habitants (INSEE janvier 2014). Créée 26 décembre 2002, cette Communauté d'Agglomération regroupe aujourd'hui 39 communes.

La structure

L'ALSH « les Gafets » est implanté dans des locaux dédiés ou partagés avec l'école communale de Montredon des Corbières.

Il accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les communes de Montredon des Corbières, de Névian et de Bizanet dont les parents résident ou travaillent dans ces communes.

L'A.L.S.H est ouvert tous les mercredis après-midi de 12h à 18h30 et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 sauf pendant le mois d'août et les vacances de Noël.

Le mercredi en temps scolaire, l'accueil se fait (pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine) :

De 13h30 à 14h et de 17h à 18h 30 le soir. Les inscriptions se font à la journée repas inclus (Vacances scolaires), ou à la demi-journée avec ou sans repas (uniquement le mercredi).

Adresse du centre

LEO LAGRANGE MEDITERRANEE

ALSH **LES GAFETS**

Av. de la croix Blanche

11100 MONTREDON des CORBIERES

b. Dispositifs

Léo Lagrange Méditerranée gère l'accueil de loisirs de la Commune de Montredon des Corbières dans le cadre d'un marché public à bon de commande.





2. Le public visé





a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	- croissance rapide - prise de poids - perte des dents, - développement des sens, - développement du langage et de la pensée	- apparition de la pensée symbolique - acquisition des notions temporelles - imagination	- début de socialisation - passage de Il / Elle au prénom - début du partage - début des jeux de rôles
6/8 ans	- apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante	- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture	- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération
8/12 ans	- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	-développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	- la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Concernant **les 3-6 ans**, les méthodes sont variées pour atteindre les objectifs :

- ✓ Les temps d'activités sont réduits pour prendre en compte les temps d'attention et de fatigue des plus petits, des temps de sieste sont prévus dans des locaux adaptés et aménagés.
- ✓ Les différents espaces de vie sont aménagés pour que les 3-6 ans s'initient la notion d'autonomie.
- ✓ Un nombre de sorties prenant en compte le rythme de vie de cette tranche d'âge.

b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs

Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans ou dès l'instant que l'enfant est scolarisé en maternelle. L'accueil de loisirs accueille les enfants résidant à Montredon, également ceux dont les parents travaillent sur la zone Montredonnaise même si ils n'y résident pas, ainsi que les enfants de Névian et de Bizanet (selon les certaines périodes de fonctionnement).

c. Effectif moyen/ tranche d'âge/Période

	Type d'accueil	Moins de 6 ans	6-12 ans	TOTAL *
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Mercredi	8	12	20
	Petites vacances (sans hébergement)	8	12	20
	Grandes vacances	15	15	30

** (enfants des communes de Montredon des corbières, Névian et de Bizanet (uniquement l'été pour cette dernière commune)*





3. Les objectifs





a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, auquel adhère la commune de MONTREDON des CORBIERES (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

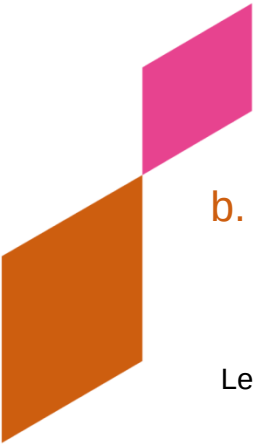
La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs de Montredon des Corbières ?

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- ✓ Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange.
- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- ✓ Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.





b. Les objectifs généraux 2016-2017

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Accepter les règles de vie applicables pour le fonctionnement de l'ALSH</i>	<i>Impliquer les enfants dans la construction de ces règles de vie.</i>
	<i>Accès au sport</i>	<i>Proposer une diversité de pratiques sportives</i>	<i>Responsabiliser les enfants en leur permettant l'accès aux rôles suivants : Capitaine d'équipe, arbitre, jury de l'Esprit sportif ...</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux</i> <i>Sensibilisation au tri sélectif</i>



c. Les objectifs opérationnels

L'équipe a décidé d'axer son travail sur les objectifs opérationnels suivants :

Favoriser l'autonomie des enfants

Etant donné les retours positifs, nous souhaitons maintenir le « conseil d'enfants » qui a été créé.

Constitué d'un président, chargé de mener la séance et d'un secrétaire qui doit prendre des notes, ce conseil permet aux enfants de dresser un bilan de leurs activités de la journée et d'exprimer librement leurs critiques, observations, remarques. Grâce à cette instance ils participent également au choix des activités. Tout ceci afin de favoriser la prise de décision et la concertation...

Les enfants sont sollicités à participer à la vie quotidienne du centre, se servir seuls à table, débarrasser, mettre en place et ranger une activité. La même « direction » sera suivie pendant les mini-camps de l'été avec la participation aux repas, animations organisées sur décision commune entre les enfants et l'équipe d'animation.

Favoriser la créativité, l'imagination et la découverte

Nous allons maintenir et faire évoluer les ateliers de créations manuelles et artistiques sur différents thèmes selon les périodes, halloween, le carnaval, pâques, le printemps, fête des pères, fête des mères, mise en place de nombreux ateliers cuisine et d'activités sportives.

Encourager l'écocitoyenneté

Nous sensibilisons les enfants au choix des supports pour réaliser les activités. Ainsi nous faisons en sorte d'utiliser, autant que faire se peut, du matériel de récupération ou « naturel ».

Développer les partenariats locaux

Nous souhaitons continuer à développer les partenariats locaux, avec les associations, les commerçants, les exploitants agricoles...





Nous travaillons avec certaines associations (Le Carnaval avec l'association « l'école buissonnière »)

Enrichir la relation aux parents

Il nous semble très important, pour l'équilibre des enfants, que les parents soient impliqués dans la vie du centre. Dans cette optique, nous souhaitons multiplier les moments de rencontres et d'échanges conviviaux. L'an dernier l'apéritif dînatoire organisé en fin de centre, au cours duquel un diaporama des photos de l'été a été présenté, restera un temps fort et un moment privilégié entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs, enfants, parents et équipe d'animation. En outre, deux fois par an, un questionnaire de satisfaction est proposé aux parents.

Ces actions sont des opportunités que nous souhaitons développer car elles sont créatrices de liens et génératrices de confiances réciproques.

d. Les projets d'activité

Les projets d'activités sont choisis en cohérence avec la thématique des vacances en ALSH, mais peuvent également naître en cours d'année en fonction des opportunités rencontrées et des idées des enfants. Le directeur veille à leur cohérence et à leur mise en œuvre.



e. Les séjours courts

En accord avec les parents et la mairie de Montredon des Corbières, l'équipe d'animation organise un séjour court pendant les vacances d'été. Il se compose de veillées camping. Objectif : Favoriser la prise d'autonomie de l'enfant et partager des instants conviviaux en collectivité.

Le séjour court est à la fois une partie du projet de la structure et un projet en lui-même, avec ses propres caractéristiques.

Le séjour court s'organise en cohérence avec le projet pédagogique de la structure.

Qu'il y ait une activité dominante ou non, il vise essentiellement le vivre ensemble, l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant.

Le thème du séjour court programmé durant les vacances est discuté avec les enfants, les parents et les partenaires.

Le directeur veille à ce que chacun de ces projets soit en cohérence et serve nos ambitions éducatives.





2. Les moyens





a. Humains

✓ Le directeur

L'accueil de loisirs est dirigé par M. David CID.

Il est le garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à l'écoute des enfants et des parents.

Il est le référent pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Il favorise leur participation.

Il transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Le directeur travaille en lien étroit avec son Délégué Territorial à l'Animation référent. Cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange ainsi que le Projet Educatif Local. Il est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la FLL afin d'alimenter le travail de son équipe.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique. Une place importante est faite à la grille d'évaluation de la Charte de Qualité qui est complétée et retournée à la Délégation Nationale à l'Enfance pour le mois de juin. **(cf. Charte de Qualité)**. Cette Charte de Qualité est affichée à l'entrée de l'accueil. Le directeur de la structure, s'appuie sur les résultats des différentes évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens il est le garant de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.



Enfin il assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela il travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional ainsi que ceux de la Mairie de Montredon des Corbières.

De ce fait, il assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

↳ L'équipe d'encadrement

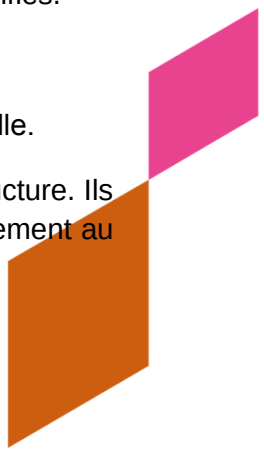
- 1 directeur titulaire
- 1 animatrice mis à disposition par la commune
- Les animateurs occasionnels sont recrutés en fonction de la fréquentation (1 animateur pour **8 enfants de moins de 6 ans** et 1 animateur pour **12 enfants de plus de 6 ans**).
- des stagiaires de l'animation professionnelle peuvent également être accueillis.
- Personnel de service : l'entretien des locaux est assuré par une employée municipale de la commune de Montredon des Corbières.
- l'organisation et le service des repas sont à la charge des animateurs.
- Des prestataires de services pour l'encadrement des activités spécifiques.

Nous veillons au respect des normes de composition des équipes soit : 50 % B.A.F.A. ou équivalent, 30 % stagiaires B.A.F.A. et 20 % de personnel non diplômé.

Les animateurs sont aussi les relais du directeur auprès des usagers. Ils sont de ce fait garants de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et obligatoirement au Directeur.





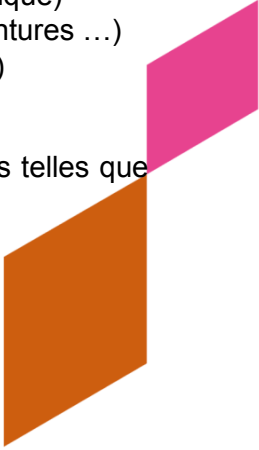
Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil de loisirs. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge auprès de laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.

↳ La place des parents

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre. Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

b. Matériels

Infrastructures, environnement et matériel :

- 40 places maximum en primaire
 - 30 places maximum en maternel
 - 1 salle d'activité pour les plus de 6 ans
 - 1 salle d'activité pour les moins de 6 ans
 - 1 salle pour le matériel pédagogique
 - Bureau de direction
 - Porte manteaux et casiers pour enfants
 - Sanitaires adaptés filles/garçons et handicapés, lavabos, distributeurs de savon, distributeur de papier
 - Local du personnel : douche, WC, vestiaire
 - Réfectoire environ 60 places
 - Cuisine équipée : four de remise en température, frigo, plan de travail, lave-vaisselle, évier, desserte
 - 3 cours dont une avec sanitaire, salle de matériel
 - Dortoir environ 20 places
 - Salle d'évolution avec matériel adapté
 - Terrains de sports municipaux (Stade, plateau d'évolution, terrain de pétanque)
 - Matériel pédagogique (fournitures papeterie diverses, papier, crayons, peintures ...)
 - Malles de jeux (ballons, livres, jeux de sociétés, instruments de musique...)
-
- L'ALSH a la possibilité d'utiliser les infrastructures municipales extérieures telles que la maison des associations avec : la salle de danse, la MJC, le tennis.
- 

- 
- L'ALSH dispose d'un budget défini par la Délégation du Languedoc Roussillon de Léo Lagrange Méditerranée.

- Plan anti-intrusion : Afin d'éviter qu'un individu ne rentre dans les locaux les portes seront verrouillées. Dans le cas où un incendie se produit, les enfants seront conduits par une personne référente vers les issues de secours pour se diriger au plus vite dehors en suivant les consignes de sécurité. Le directeur de la structure est responsable de l'information et de la mise en œuvre de ces dispositifs de sécurité.

c. Financiers

↳ Tarifs

Ils varient et sont indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur) pour l'ALSH. Ils sont validés chaque année par le Conseil Municipal de Montredon des Corbières

d. Les partenariats

↳ Institutionnels

L'accueil de loisirs des Gafets bénéficie d'un partenariat privilégié avec :

- Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui contrôle la structure, conseille le directeur et aide à la mise en place de Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants de moins de six ans.
- Les Ecoles primaire et maternelle : suivi des enfants en PAI, aide organisationnelle au niveau du soutien scolaire notamment.
- C'est la Société S.H.C.B qui s'occupe des repas (livrés par le SIVOM),
- Le choix des transports s'effectue en fonction des tarifs avec les entreprises du Narbonnais (actuellement les sociétés RUBIO ou CAPDEVILLE)

L'ALSH fait appel aux associations, aux commerçants et aux exploitants présents sur la commune pour développer ses projets.



↳ Financiers

La direction de l'ALSH est en contact régulier avec les partenaires suivants :

- CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs).
- La DDCSPP qui est notre partenaire réglementaire et pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- Les services de la PMI du département de l'Aude.
- MSA également afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de d'évaluations et de contrôles réguliers.

e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

Les enfants sont accueillis à la journée avec repas, le matin avec repas, l'après-midi avec repas ou le matin ou l'après-midi.

↳ Horaires

7h30-9h00 (Vacances scolaires)	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents) Et jusqu'à 9h30 pour les maternels.
11h45-12h45	
13h15-13h45 (Mercredis scolaires à partir de 12h ou 13h30)	
17h00 – 18H30	Fin de journée. Départ échelonné. (prise en compte des parents)

Dates d'inscriptions

Inscriptions pour les vacances	
Période concernée	Inscription le
<u>Vacances scolaires</u> (hors Noël)	• Ouverture des inscriptions 2 semaines au minimum avant la période de vacances. • Une permanence est organisée le Mardi de 9h à 10h et Mercredi de 17h à 18h30 • Tous les documents d'inscription et de réservation sont à disposition, sur notre site internet et par mail sur demande.

Journée type (hors mercredis scolarisés)

*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

**La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

7h30-9h	- Accueil échelonné des enfants (prise en compte du dialogue encadrement/ parents)
9h-9h15	- Fin de l'accueil. Répartition des enfants dans les groupes d'âge respectifs.
9h15 - 11h30	- Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité.
11h30 – 12h	- Temps de rangement - Temps d'hygiène - Déplacement à la cantine
12h-13h	- repas
13h15-14h15	- Temps calme
14h30-15h30	- sieste sur demande pour les –de 6 ans - Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité. - Sortie.
16h30-17h	- Toilettes et goûters
17h00-18h30	- Départs échelonnés



Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison du **caractère laïc** du service et du fondement de leur **projet éducatif**, la Commune et la fédération Léo Lagrange ne répondent pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

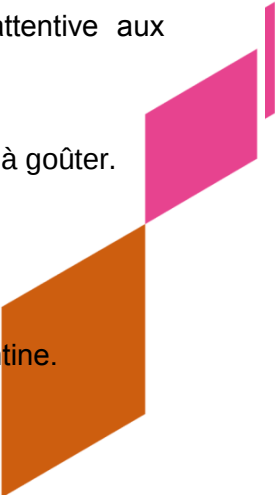
Modalités de restauration

- 1) Les repas sont pris au restaurant scolaire
- 2) Ils sont préparés et amenés dans des banques réfrigérées le matin par un prestataire extérieur : le SIVOM
- 3) Les enfants participent au rangement,
- 4) A table, les enfants se servent (ou apprennent à se servir) eux-mêmes, si cela leur est possible, et utilisent (ou apprennent à utiliser) un couteau,
- 5) A l'issue du repas, un temps calme est instauré. Le temps de repos est largement favorisé (aménagement d'un coin sieste). Cependant celle-ci n'est pas obligatoire.
- 6) D'une manière générale, l'équipe d'animation est à l'écoute, et attentive aux demandes formulées par les plus petits.

=> Aucun enfant ne sera forcé à manger par contre, il sera incité au moins à goûter.

Si l'enfant n'aime pas, l'animateur en restera là.

Les menus sont affichés dans les locaux de l'école, porte d'entrée, à la cantine.





Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec ou sans viande ***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées

S'agissant de l'organisation de sorties ou séjours courts et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.

Les sorties

Nous avons élaboré un protocole de sortie.

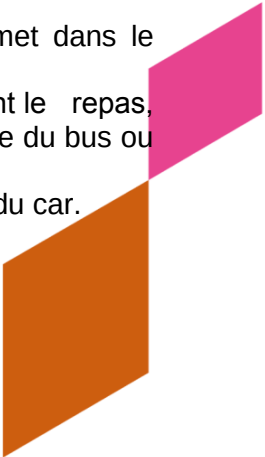
L'objectif est de garantir un maximum de sécurité lors des sorties et de permettre à tous les animateurs travaillant dans des accueils de loisirs sans hébergement Léo Lagrange Méditerranée, de connaître la procédure à suivre lors d'une sortie.

Nous procédons à une sécurisation systématique des périmètres lorsque nous arrivons sur un site (même habituel). Un animateur ou le directeur est chargé d'évaluer les dangers potentiels (risques de chutes, de piqûres d'insectes etc...) avant que les enfants n'y pénètrent.

Ce que je prends en sortie :

- ✓ Une trousse à pharmacie par groupe complète,
- ✓ la liste complète des enfants,
- ✓ les listes des enfants par groupe pour chaque animateur,
- ✓ le numéro de téléphone du directeur et le cas échéant celui du chauffeur de bus.

DEPLACEMENT A PIED :

- ✓ Les mêmes consignes sont données que pour les déplacements en bus,
 - ✓ Les enfants marchent en rang par deux,
 - ✓ Un animateur doit obligatoirement être en tête de rang, un au milieu et un autre doit rester en queue,
 - ✓ Les autres animateurs suivent leurs groupes. Ils ne traversent la route que sur les passages pour piétons,
 - ✓ Un animateur de chaque côté du rang se positionne et un autre se met dans le milieu, un autre arrête la circulation le temps du passage du groupe,
 - ✓ Les enfants doivent être comptés au départ, à mi-chemin, à l'arrivée, avant le repas, après le repas, avant le démarrage de l'activité, avant le départ, à la sortie du bus ou de l'endroit d'où l'on part. et à chaque déplacement du groupe,
 - ✓ Les enfants et les animateurs doivent être tous assis avant le démarrage du car.
- 



EN BUS :

Avant le départ :

- ✓ Les enfants sont rassemblés par groupe d'âge, avec son animateur référent sécurité inhérente au trajet et au lieu.
- ✓ Les animateurs préparent des bidons d'eau et trois trousse à pharmacie vérifiées au préalable, une par groupe.
- ✓ Un animateur référent par groupe prépare les enfants,
- ✓ Il doit donner un nom à chaque groupe,
- ✓ Chaque animateur dresse la liste de son groupe avec le nom des enfants, le nom du groupe, la couleur du ruban pour distinguer les enfants, et le nom de l'animateur. Il en garde une pour lui et donne le double à la direction.

Au départ :

- ✓ Le groupe est amené à l'entrée du bus,
- ✓ Un animateur monte dans le véhicule, un ou plusieurs se postent à la porte du bus,
- ✓ Ils aident les enfants à monter tout en procédant au comptage par rapport à la liste initiale,
- ✓ Les animateurs procèdent à l'installation des enfants, vérifie la fermeture des ceintures, et effectue un dernier comptage,
- ✓ Durant le trajet, les places près des issues de secours sont occupées par les animateurs,
- ✓ Avant le démarrage du car, les animateurs et les enfants doivent être assis.

A l'arrivée :

- ✓ Un animateur de chaque groupe descend en premier, ils accueillent tous les enfants qui descendent du bus.
- ✓ Les autres animateurs font descendre les enfants par groupes, en commençant par le plus près de la sortie et en terminant par les plus éloignés.
- ✓ Le dernier à descendre doit être obligatoirement un animateur, il procède à une vérification du bus en partant du fond pour vérifier qu'il ne reste pas d'enfants ou des affaires dans le bus.

La baignade :

Les activités de baignade se déroulent, sans matériel spécifique (palmes, masques, tubas...), soit dans des piscines ou des baignades aménagées et surveillées, soit dans les lieux de baignade présentant des conditions satisfaisantes de sécurité. Ne sont pas considérées comme des activités de baignade toutes les activités aquatiques faisant





appel à un support flottant (surf, body-board, canoë...) ou à des techniques spécifiques (nage avec palmes, plongée subaquatique, chasse sous-marine...)

Pour les enfants de moins de 6 ans :

- 20 enfants au maximum dans l'eau
- Un animateur pour 5 enfants sera présent dans l'eau

Pour les enfants de plus de 6 ans :

- 40 enfants au maximum dans l'eau (effectif maximal à moduler en fonction des impératifs de sécurité et de surveillance)
- Un animateur pour 8 enfants

Selon le lieu de la baignade l'encadrement de surveillance spécifique à l'activité sera composé soit d'un MSN ou BNSSA (si Piscine ou baignades aménagées surveillées) ou d'un SB ou BNSSA, BEESAN, MSN, membre de l'équipe pédagogique (si en dehors des piscines ou baignades aménagés surveillées).



5. L'évaluation





a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par Léo Lagrange Méditerranée. Des analyses nationales sont effectuées.



b. Les réunions d'équipes

Le directeur organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est favorisé et les projets d'activités y sont discutés et élaborés entre tous les membres de l'équipe d'animation.

Le projet pédagogique est étudié régulièrement et réactualisé si nécessaire.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

L'équipe d'animation doit s'appuyer sur le projet pédagogique du centre pour établir le projet d'animation. C'est un outil qui permet à l'équipe d'animation de s'approprier les objectifs du centre, le directeur met en place des outils sur le quotidien

L'évaluation fait partie intégrante du rôle du directeur et de l'animateur, pour avoir un travail efficace.

Le directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.





Réunions de préparation :

Elles servent à mettre en place le projet d'animation, programmer les activités, les aspects logistiques, réaliser et mesurer.

Temps régulation :

Ils permettent de faire ressortir les difficultés, d'identifier, de prévenir ou de résoudre d'éventuelles tensions.

Ce sont des temps très importants, qui contribuent à l'amélioration du projet du centre.

L'évaluation ou entretien individuel :

Il est impulsé soit par le directeur, soit par l'animateur. Il s'agit de vérifier que le travail mis en œuvre correspond aux objectifs définis, se référant aux critères d'évaluation du directeur. Ce travail fait suite à une auto évaluation.

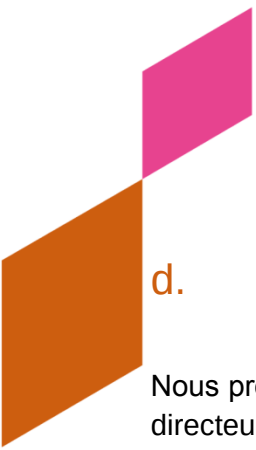
c. Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

LEO LAGRANGE MEDITERRANEE remettra en particulier un rapport annuel d'exécution de sa mission à la Mairie de Montredon des Corbières (qui a contractualisé avec Léo Lagrange Méditerranée dans le cadre d'un marché à bon de commande).

Ce rapport est un travail de collecte d'informations, de synthèse des différents projets. Il a pour objectif de faire part du travail éducatif accompli auprès des enfants dans l'accueil de loisirs « les Gafets ». Il est l'occasion de faire le point sur la démarche de travail de l'équipe.

Il en sera de même avec la CAF. Par ailleurs, la Fédération Léo Lagrange a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec la CNAF.



d. Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, le directeur ou un animateur leur transmet un questionnaire-enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (la communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



6. La communication





a. La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée une fois par semaine au cours du conseil d'enfants en fin de journée. L'objectif est de libérer la parole de tous les enfants.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants afin de les rendre acteurs de leurs loisirs (aspiration de la Fédération Léo Lagrange).

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

b. Les relations

↳ Avec les familles

Nous appuyons notre communication sur :

- Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (menu, programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Une réunion de présentation en début de période de vacances d'été (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).
- Une communication via internet (site LLM de l'accueil de loisirs, mailing List etc...)



- Par des permanences au centre de loisirs effectuées par le directeur en poste tous les mardis matin et les mercredis à partir de 17h.

- Par la distribution de programmes dans chaque classe de chaque école des communes de Montredon, de Névian et de Bizanet (été).

- Par affichage sur les différents tableaux d'affichage communaux (à la mairie, à l'école, à l'entrée et au centre de la commune...)

- Des articles de presse

Avec les partenaires et/ou intervenants

Les partenaires :

- Protection Maternelle et Infantile (PMI)

- Les Ecoles primaire et maternelle

L'ALSH fait appel aux associations présentes sur la commune pour développer leurs projets.

Le projet pédagogique leur est transmis et reste à disposition sur notre site internet.

Avec les bénévoles

L'apport de compétence venant de bénévoles constitue une véritable plus-value pour le travail de l'équipe, la vie de l'accueil de loisirs Les Gafets et plus largement le temps des loisirs de l'enfant. Ainsi, nous favorisons ce type d'intervention avec la participation d'animateurs, d'associations, de professionnels ou d'exploitants de la commune.





7. L'accueil d'enfants en situation de handicap





a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par Campus Léo Lagrange, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
 - Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
 - S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
 - Garantir aux équipes d'encadrement une formation ou une sensibilisation au(x) handicap(s).
 - Organiser des réunions de concertation entre les animateurs pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
 - Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
 - Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.
- 



8. La Fédération Léo Lagrange



a. Présentation de la Fédération

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

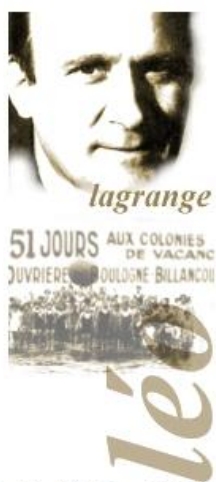
Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.



Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.





Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et ALAE (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

c. La Délégation Régionale

Léo Lagrange Méditerranée intervient depuis 14 ans sur la région Languedoc-Roussillon, aussi bien dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Léo Lagrange Méditerranée, **Association loi 1901**, est chargée de mettre en œuvre **les objectifs de la Fédération Léo Lagrange**, d'assurer la gestion des missions conduites sur son territoire, ainsi que le suivi du personnel et l'animation des équipes.

Notre Établissement Léo Lagrange Méditerranée est structuré pour animer et développer son réseau d'associations locales et de professionnels

C'est un **acteur majeur de l'éducation populaire** en Languedoc-Roussillon, qui s'adresse à tous les publics, en proposant une palette complète d'activités au service de l'éducation, de l'intégration, de l'insertion.

A travers ses actions, la Fédération s'adresse d'une façon générale à **toutes les catégories de population**, et à toutes les tranches d'âges :

- Accueil de la petite enfance,
- Activités socio-éducatives pour les enfants,
- Accompagnement de projets pour les adolescents et les jeunes,
- Développement personnel pour les adultes et soutien pour les personnes en difficulté.
- Formation à l'Animation volontaire : BAFA ; BAFD

Nous intervenons principalement **en délégation de gestion** et nous développons notre activité à partir d'équipements (centres sociaux, centres d'animation, Maisons Pour Tous, **accueils de loisirs**, Relais Assistantes Maternelles, structures petite enfance, crèches, halte garderies, multi-accueils...) ou de dispositifs socio-éducatifs dont nous assurons **l'animation et la gestion pour le compte d'une collectivité locale ou territoriale.**

d. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.



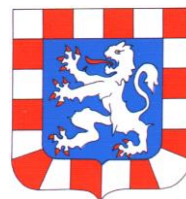


9) Annexes

Charte de qualité

Questionnaire aux familles

Présentation du programme « Défis et différences »



Léo Lagrange Méditerranée Accueil de loisirs : « Les Gafets »

Avenue de la croix blanche

11100 MONTREDON DES CORBIERES

Tel. : 06.73.84.52.18

Fixe : 04.68.41.43.04

Mail : lesgafets@laposte.net



<http://www.twitter.com/LeoLagrange>



<http://www.facebook.com/FederationLeoLagrange>

